

MOT DE LA MAIRESSE

Bien que la fameuse marmotte qui aurait pu nous annoncer un printemps hâtif est décédée la veille de son annonce annuelle, je vous souhaite un printemps hâtif. L'hiver est long et nous avons reçu plus de neige que l'an dernier, selon Environnement Canada. Alors vivement le printemps !

Merci à vous toutes et tous pour votre patience et votre grande collaboration durant les opérations de déneigement.

Du côté des ressources humaines, la direction de la Municipalité ainsi que les membres du conseil municipal souhaitent la bienvenue à Sarah Charette qui se joint à l'équipe à titre de technicienne comptable

Saviez-vous que la grande majorité des employés de Labelle habite au sein de notre municipalité ? C'est une grande force et une richesse pour nous. Le sentiment d'appartenance est d'autant plus fort et ça se sent ! Sincèrement, nous avons la chance d'avoir des salariés dévoués. Une très belle équipe composée d'expérience et de jeunesse. Une recette gagnante.

Il en est de même pour votre conseil municipal. Nous sommes sept personnes provenant de différents horizons avec des bagages et des expériences de vie différentes. Tout cela mis ensemble nous incite à sortir de nos zones de confort et à vous assurer le meilleur de nous-même.

En terminant, je tiens à souligner le travail des bénévoles de l'Association des propriétaires au lac Labelle qui ont organisé le 18 février dernier, l'édition 2023 de son Carrousel de glace. Ce fut à nouveau un beau succès. La bonne humeur régnait et les gens se sont déplacés pour vivre l'expérience.

Merci au président de l'Association, Philippe Paul, pour son accueil chaleureux et à Jean Lalonde pour sa bonne humeur légendaire !

Vicki Emard
Mairesse





SUIVI DES SÉANCES DE FÉVRIER 2023

SUIVI DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DES 6 ET 14 FÉVRIER 2023

Lors de la séance extraordinaire du 6 février, il a été résolu d'autoriser la directrice générale et la mairesse à signer le bail intervenu entre la MRC des Laurentides et la Municipalité de Labelle relativement à la location d'une section du parc linéaire « Le P'tit Train du Nord » pour la réalisation d'activités hivernales non motorisées.

Il a aussi été résolu d'accepter certaines modifications aux travaux relatifs à la construction du garage municipal, principalement au niveau du système électrique afin d'ajouter des éléments de chauffage et de permettre l'installation d'une génératrice d'une force suffisante en cas de panne.

Le seul sujet à l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 14 février était le refinancement d'un emprunt réalisé pour la mise aux normes de l'usine d'eau potable. Il s'agissait d'un dernier refinancement d'une somme de 206 800 \$ sur une période de 5 ans qui a été obtenu par la Caisse populaire Desjardins au taux de 4.99 %.

SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 FÉVRIER 2023

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 20 février 2023.

Administration, finances et ressources humaines

Le conseil a autorisé la publication des offres d'emplois pour tous les postes nécessaires au bon fonctionnement de la Municipalité pour la période estivale 2023. Ces postes sont affichés sur le site WEB de la Municipalité ainsi que sur sa page Facebook.

Une résolution a été adoptée pour embaucher Maryjane Séguin à titre de coordonnatrice du camp de jour pour une troisième année.

Une nouvelle technicienne comptable a également été embauchée. Il s'agit de Mme Sarah Charette qui entrera en fonction le 6 mars.

Le rapport sur l'application du règlement de gestion contractuelle pour l'année 2022 a été déposé au conseil et est disponible sur le site WEB de la Municipalité.

Le conseil a accepté la demande de paiement numéro 9 de Groupe Piché au montant total de 111 395,11 \$ incluant les taxes, conformément au certificat préparé par PLA Architectes, en date du 7 février 2023 relativement à la construction du garage municipal, ces dépenses étant payées à même le règlement d'emprunt numéro 2021-335 (avec l'aide financière du Programme RÉCIM).

Travaux publics

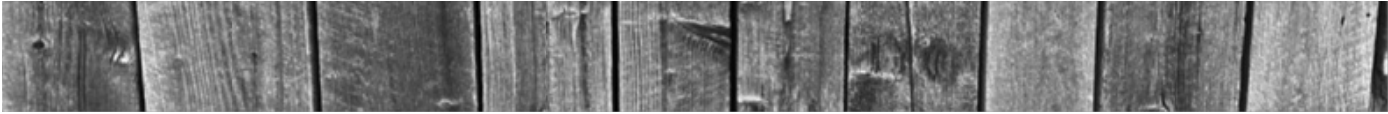
Divers mandats ont été accordés relativement à des travaux de rénovation des bâtiments municipaux (fenêtres dans la salle Wilfrid-Machabée, ainsi qu'à la caserne, peinture, etc.) au coût total de 47 035 \$ plus les taxes qui seront payés entièrement par le Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM).

Le conseil a également autorisé l'acquisition d'équipements pour le nouveau garage municipal (compresseur, génératrice, étagères, etc.) au coût de 62 375 \$ plus les taxes. Ces dépenses seront payées à même le règlement d'emprunt 2021-335 (avec l'aide financière du Programme RÉCIM).

Urbanisme et environnement

Une demande de dérogation mineure a été présentée et il a été décidé d'accepter la demande numéro 2023-001 afin d'autoriser l'espace de stationnement devant le bâtiment principal dans la cour avant, selon le plan d'implantation fait à la main et annoté le 6 février 2023. Puisque la demande de dérogation mineure vise une disposition adoptée en vertu du paragraphe 10 de l'article 113 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et que celle-ci touche un lieu où l'occupation est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de protection de l'environnement, une copie de la résolution a été transmise à la MRC pour décision. En vertu du règlement numéro 2022-352, un délai de 18 mois est accordé suivant l'adoption de la résolution afin de débiter les travaux visés sans quoi la résolution devient nulle et non avenue, le tout, situé au 7620, chemin du Moulin.

Une demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale a été présentée et il a été décidé d'accepter la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2023-002 du secteur de la gare pour peindre le revêtement extérieur dans les tons d'ocre, sable, ivoire, vert foncé, de changer les fenêtres pour de nouvelles à guillotine et à carreaux, le tout tel que présenté à la propriété suivante : Lot 5 010 360, situé au 178-180 rue du Dépôt.



Une demande de lotissement majeur a été présentée et il a été décidé d'accepter la demande de lotissement majeur numéro 2023-001 pour le lotissement de six (6) nouveaux lots et la subdivision du cadastre de rue en deux (2) lots, le tout, sur les lots 5 011 451, 5 518 270, 5 518 283, 5 518 284, 5 518 285, 5 518 288, 5 518 289, 5 518 295, situés sur les rues de l'Église et Gagnon.

Le conseil a également accepté une demande d'achat du territoire public d'une partie du lot 5 225 492 tel que demandé afin d'acheter une parcelle de terrain occupée, entre autres, par l'installation septique. Toutefois, le Conseil demande que les parcelles occupées illégalement du territoire public soient reboisées (couvert végétal et arbres d'une hauteur minimale de 4 pi) pour éviter tout empiètement à l'avenir.

Une résolution a été adoptée afin de mandater la Société préventive de cruauté envers les animaux Laurentides-Labelle Inc. « SPCALL » pour offrir un hébergement et les soins appropriés pour les chats et chiens errants au montant de 3 000 \$ pour l'année 2023.

Le conseil a autorisé le renouvellement de la participation de la Municipalité de Labelle au programme de suivi de la qualité de l'eau de la rivière Rouge auprès de l'OBV RPNS, le tout conformément à leur offre de service, au montant de 2 991,84 \$ plus les taxes.

Enfin, le conseil a mandaté l'Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite-Nation et Saumon pour la réalisation du plan d'action pour la protection de la source d'eau potable de Labelle, le tout conformément à leur offre de services du 22 septembre 2022 au montant de 21 320,96 \$ plus les taxes, conditionnellement à l'obtention de l'aide financière.

Le conseil a également autorisé la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP) pour l'élaboration d'un plan de protection des sources d'eau potable.

Culture, loisirs et tourisme

Le conseil a adopté la grille tarifaire du camp de jour pour l'été 2023. Les tarifs ont été majorés à soit 260 \$ sans service de garde et 365 \$ avec service de garde (**en s'inscrivant au plus tard le 20 mai 2022**). Ceux-ci montent respectivement à 320 \$ et 430 \$ après le 20 mai. Il est donc très avantageux de s'inscrire le plus tôt possible afin de bénéficier d'un meilleur tarif et de s'assurer d'avoir de la place.

Règlements

Le règlement numéro 2022-376 relatif à la démolition d'immeubles a été adopté.

Le règlement numéro 2022-378 modifiant le règlement numéro 2002-56 relatif au zonage a également été adopté étant donné qu'aucune demande de participation à un référendum n'a été présentée suite à l'avis publié à cet effet.

En ce qui concerne le règlement numéro 2022-379 modifiant également le règlement numéro 2002-56 relatif au zonage, celui-ci a dû, compte tenu des modifications réglementaires apportées à la location court séjour dans les résidences principales, faire l'objet d'une procédure particulière. Ainsi, comme celui-ci interdisait la location court-séjour dans 91 zones de la Municipalité et que les nouvelles dispositions font en sorte que toute disposition à cet effet contenue dans le second projet de règlement est réputée avoir fait l'objet d'une demande valide de toute zone d'où peut provenir une telle demande, nous avons donc dû scinder le règlement 2022-379 en 91 règlements distincts. Ainsi, les règlements 2022-379-1 à 2022-379-91 ont été adoptés. Le 21 février, 91 avis publics ont donc été publiés annonçant aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de chaque secteur concerné qu'elles pouvaient demander que les 91 règlements fassent l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin le 6 mars 2023 de 9 h à 19 h à l'Hôtel de Ville. Ces avis indiquaient clairement la localisation des zones et des secteurs concernés ainsi que le nombre de signatures requises pour aller en référendum pour chacun des règlements. Les 91 règlements ont également été rendus disponibles dès le 21 février sur le site Web de la Municipalité.

Un avis de motion a été donné relativement à l'adoption du règlement numéro 2023-380 décrétant un emprunt de 800 000\$ pour l'achat de véhicules pour le service des travaux publics. Un projet de règlement numéro 2023-380 a également été déposé. Il est disponible sur le site Web de la Municipalité.

Questions

Plusieurs questions ont été adressées au conseil pendant la séance et ont été répondues par la mairesse aidée des autres membres du conseil et de la direction au besoin. Les réponses sont disponibles sur l'enregistrement de la séance publiée sur le site Web de la Municipalité.

Voici donc le résumé des principales décisions prises lors des séances du mois de février 2023.

DÉROGATION MINEURE

Il y aura une séance ordinaire du Conseil municipal le lundi 20 mars 2023 à 19 h 30.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur une demande de dérogation mineure soit :

Demande #2023-004 : Demande de dérogation mineure de 3.2 % sur le coefficient d'occupation au sol pour l'ajout d'un cabanon sur la propriété.

Le tout sur le lot 5 224 741, situé au 1000, chemin Joseph-Francoeur.

Toute personne intéressée relativement à cette demande de dérogation mineure peut transmettre ses commentaires au conseil municipal avant la séance à l'adresse suivante : ccoulombe@municipalite.labelle.qc.ca

Des informations peuvent être obtenues en contactant la direction du Service de l'urbanisme au 819 681-3371 poste 5008 ou à mtrudel@municipalite.labelle.qc.ca.

TAXATION - Petit rappel

Le **8 mars** est la date d'échéance de votre premier versement de taxes municipales, afin d'éviter des frais d'intérêts et de pénalités, nous vous suggérons de payer avant ou à cette date.

Si vous n'avez pas reçu votre compte de taxes, contactez Émie au 819 681-3371 poste 5000 ou par courriel à info@municipalite.labelle.qc.ca

Vous pouvez acquitter ce compte par le biais d'Internet par votre accès à votre institution financière en choisissant « Municipalité de Labelle » à titre de fournisseur et en inscrivant le matricule (numéro débutant avec la lettre F) comme numéro de référence. Vous pouvez également payer au guichet de votre institution financière, à la réception de l'Hôtel de ville (argent ou carte débit), déposer vos chèques avec coupon dans la boîte de nuit (à droite de la porte à l'Hôtel de ville) ou faire parvenir par la poste un chèque (ou les 4 chèques postdatés en même temps).

Les autres échéances sont les 8 mai, 8 juillet et 8 septembre.

Offres d'emplois pour la saison estivale 2023

Salaire à 16,75 \$ / heure



- ⇒ Animateur(s) au camp de jour
- ⇒ Aide animateur au camp de jour. Âge minimum de 14 ans
- ⇒ Animateur-surveillant au dôme et au parc
- ⇒ Préposé au bureau d'accueil touristique et à l'enregistrement du gibier
- ⇒ Préposé aux espaces verts
- ⇒ Animateur spécialisé au camp de jour (salaire selon expérience)

Les descriptions complètes des postes sont disponibles :

Sur le site Web de la Municipalité de Labelle au www.municipalite.labelle.qc.ca

Les candidatures devront être reçues avant le 17 mars 2023

À l'attention de Mme Isabelle Boucher, directrice du Service de la culture, des loisirs et du tourisme

iboucher@municipalite.labelle.qc.ca 819 681-3371 poste 5009

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville ainsi que sur le site Web de la Municipalité. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « Conseil municipal » du site de la Municipalité au <http://www.municipalite.labelle.qc.ca>. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819 681-3371, poste 5004.

La directrice générale et greffière-trésorière, Claire Coulombe

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES



Info lettre mars

Le Cercle de Fermières de Labelle vous invite à venir partager vos talents, perfectionner vos techniques et en apprendre de nouvelles ou tout simplement faire un brin de jasette devant un café ou une tisane.

Pour le mois de mars, outre les journées d'accompagnements qui ont lieu les lundis et mardis entre 13 h et 20 h 30 à notre local situé au 7393, boul. du Curé-Labelle juste au-dessus de la bibliothèque, le cercle offre également des ateliers spécifiques dont :

- ◇ Samedi le 11 mars: Atelier de broderie norvégienne (Hardanger) de 10 h à 16 h - Apportez votre lunch.
- ◇ Vendredi le 17 mars: Atelier petits points de croix de 10 h à 16 h - Apportez votre lunch
- ◇ Vendredi et samedi 24 et 25 mars: Atelier de couture de 10 h à 16 h - Fabrication d'un napperon avec pochette pour ustensile.

Il peut y avoir des coûts à défrayer pour payer le matériel requis pour les ateliers spécifiques.

Notez que notre rencontre régulière aura lieu le 8 mars à la salle Valiquette juste au-dessus de la bibliothèque.

Bienvenue aux nouvelles membres. Une rencontre avec des gens dynamiques vous attends.

Cordialement,

Chantal Bourassa, vice-présidente
Comité communication - recrutement



Comptoir d'entraide de Labelle

NOTRE SUPER VENTE

DU COMPTOIR D'ENTRAIDE DE LABELLE

EST DE RETOUR

du 6 au 10 mars 2023

Tous nos vêtements, souliers et sacs à main, livres et articles pour la maison sont à

50 % de réduction

OU

Vous remplissez un sac pour aussi peu que 5 \$

Venez habiller les petits et les grands

Nous serons ouverts les samedis 4 et 18 mars 2023

de 10 h à midi

127 rue du Collège, Labelle 819-686-1878



Club de l'Âge d'Or de Labelle

Bonjour,

Le Club de l'Âge d'Or de Labelle est en mode RECRUTEMENT dans le but d'augmenter ses effectifs.

L'âge requis pour adhérer au Club est 50 ans et plus et vous profiterez de nombreux rabais en étant membre.

Les activités ont lieu le :

Mardi de 13 h à 15 h 30

Jeudi de 13 h à 15 h 30

Bienvenue à tous, venez nous rencontrer

Francine Patry : 819 686-2667

Paroisse Notre-Dame-de-la-Rouge – Communauté de la Nativité-de-Marie



En ce début d'année, la communauté chrétienne de La-Nativité-de-Marie désire vous faire part des services offerts par l'équipe de bénévoles de notre église à Labelle. Qu'il s'agisse de formation à la vie chrétienne, mariage, visite aux malades, baptêmes, sacrement du pardon et eucharistie, il nous fera plaisir de vous apporter notre soutien lorsque vous aurez besoin de ces services. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour plus d'informations.

Soulignons que la messe dominicale est toujours célébrée le dimanche à 9 h 30.

Nous profitons de l'occasion pour remercier madame Lise Énard qui a terminé son 2^e mandat de marguillière après 6 ans de dévouement. En janvier dernier, monsieur Pierre Brisson a accepté de relever le défi pour un mandat de trois ans. Nous lui souhaitons la bienvenue et nous l'assurons de notre appui dans son implication pour le bien de notre communauté.

Par ailleurs, comme à tous les ans, en décembre, notre communauté chrétienne a apporté sa contribution au Comptoir d'Entraide de Labelle en faisant une cueillette de denrées non périssables et la collecte du bas de Noël du 24 décembre de 552,50 \$. Nous étions heureux d'aider les gens de chez-nous, grâce à la générosité des paroissiennes et paroissiens. Nous leur disons MERCI!

Votre équipe paroissiale

25, rue du Couvent à Labelle
Téléphone : 819 686-2023
Secrétariat : Sylvie Lalande

NOUVEAUTÉ—Labelle Active

Bonjour, voici une bonne initiative pour les gens qui aiment jouer aux jeux de société.

Dès le 15 mars 2023, vous aurez l'occasion de partager vos connaissances pour certains jeux et d'en apprendre sur d'autres jeux.

Quelle belle façon de socialiser
et d'avoir du plaisir !

Nous vous invitons tous les mercredis
de 13 h à 16 h
à la salle de l'Âge d'Or
à l'hôtel de ville de la Municipalité de Labelle.

Pour information, contactez Mme Renée Girard
au 819 686-1263



Piscine Pierre L'Allier de Labelle

Réservation par courriel

Bains Libres 8 janvier au 1er avril 2023

Lundi	Bains libres adultes	12 h à 13 h
	Bain libre adolescents	14h30 à 15h 30 17 h 30 à 18 h 30
Mardi	Bain libre adultes	12 h à 13 h
Mercredi	Bain libre adultes	12 h à 13 h
Jeudi	Bains libres adultes	12h à 13 h
	Bains pour tous	18 h 30 à 20 h
Vendredi	Bain libre adultes	12 h à 13 h
Samedi	Bains libres pour tous	14 h à 15 h 30
	Bains libres pour tous	10 h 30 à 12 h 13 h à 14 h 30



Coordonnées

Adresse: 25, rue du Couvent, Labelle,
J0T 1P0

Tél: 819-681-3371 poste 5014





Infolettre saisonnière...

La Chambre de commerce de Labelle est fière de vous présenter son nouveau conseil d'administration...



Stéphane Paradis
Frisbee canin Laurentides
Président



Jo-Annie Degré-Blais
La P'Tite Patate chez Léo
Vice-présidente



Gustave Legault-Brousseau, CPA
Amyot Gélinas
Nouvel Trésorier



Vincent Normandeau
Conseiller municipal
Représentant de la municipalité



Hubert Clot
Les Entreprises Joli
Administrateur



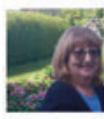
Daniel Matte
MADA Construction
Nouvel Administrateur



Yvan Guindon, CPA auditeur
Raymond Chabot Grant
Thornton – Semi-retraité
Nouvel Administrateur



Daniel Charette
Resto Le Cheminot
Nouvel Administrateur



Louise Vandal
CISSS de Laval
Retraignée RH
Coordonnatrice

Restez à l'affût des informations essentielles à venir.

Souper tournant des entrepreneurs - Réseautage
mercredi, le 19 avril 2023

(192 places disponibles)

Organisé par la SDC de Rivière-Rouge, l'ADN de Nominique et la Chambre de commerce de Labelle
en partenariat avec les maires et mairesses des municipalités de
La Conception, Labelle, Rivière-Rouge, La Minerve, Nominique, La Macaza, L'Ascension et Lac Saguay

Pour information, veuillez contacter Louise Vandal
info@cclabelle.com 438 871-3384



DE L'AIDE POUR VOS IMPÔTS

SECTEUR NORD 819-425-8431 poste 24
SECTEUR SUD 819-326-0811 poste 228

MONT-BLANC 17 MARS

Bibliothèque
64, rue de la Culture
(Salle Bellevue)

VAL-DAVID 22 MARS

Salle communautaire
2490, rue de l'Église

LABELLE 23 MARS

Hôtel de Ville
1, rue du Pont
(Salle Wilfrid-Machabée)

MONT-TREMBLANT 8, 15, 22 MARS 5 AVRIL

Complexe aquatique
655, rue Cadieux

SAINTE-AGATHE 8, 15, 22 MARS 5 AVRIL

Place Logny
2, rue Saint-Louis

NOS BÉNÉVOLES VOUS ACCUEILLERONT DE 13H30 À 16H00

AUCUN RENDEZ-VOUS NÉCESSAIRE
CONTRIBUTION VOLONTAIRE

PROCÉDURE

Les personnes respectant les critères d'admissibilité et résidant sur le territoire de la MRC des Laurentides doivent se présenter à l'une des plages horaires avec tous leurs documents.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- ✓ Personne seule: revenu maximal de 35 000 \$
- ✓ Couple et famille: revenu maximal de 45 000 \$
- ✓ + 2 500 \$ par personne à charge
- ✓ Les revenus de placements, comme les intérêts et dividendes, ne doivent pas dépasser 1 000 \$

AUCUNE DEMANDE NE SERA TRAITÉE
APRÈS CES DATES

CHAQUE ANNÉE, CE SERVICE EST ACCESSIBLE GRÂCE À VOS DONS. MERCI DE VOTRE SOUTIEN
POUR FAIRE UN DON : WWW.CAB.LAURENTIDES.ORG

AVERTISSEMENT

RAPPEL - STATIONNEMENT INTERDIT EN PÉRIODE HIVERNALE

Nous vous rappelons que le stationnement dans les rues, **la nuit**, est interdit durant la période hivernale. Cette mesure est prise afin de faciliter et de maintenir une qualité de déneigement sur toutes nos rues, durant cette période. En effet, l'article 3.5 du règlement 2022-369 relatif au stationnement et à la circulation stipule que :

« Nonobstant toute autre disposition du présent règlement, le stationnement est interdit sur les chemins publics de la Municipalité **entre minuit et 7 h du matin pendant la période en cours du 3 janvier au 15 avril inclusivement.** »

La Municipalité autorise l'officier désigné à émettre des contraventions aux citoyens fautifs. Aussi, dans le cadre des fonctions qu'il exerce en vertu dudit règlement, un agent de la paix peut déplacer ou faire déplacer un véhicule stationné aux frais de son propriétaire en cas d'enlèvement de la neige.

CONFÉRENCE

Partir ses semis

CONSEILS POUR PARTIR VOS PLANTES
POTAGÈRES POUR QU'ELLES SOIENT
VIGOUREUSES ET EN SANTÉ

Date: 16 mars à 19 h

Lieu: Chapelle, 29 rue du Couvent, Labelle

*Documentation disponible sur place, 25 cahiers seulement



Mathieu Roy, propriétaire



Labelle

RAPPEL CONCERNANT LA CUEILLETTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Afin de se conformer au règlement numéro 2022-344 concernant le transport et la cueillette des matières résiduelles, voici un rappel relatif à la dispositions des bacs au chemin.

Un avis et/ou un constat d'infraction peut être émis pour toute infraction au présent règlement.

CALENDRIER DE COLLECTE

La collecte s'effectue selon le calendrier annuel mis à la disposition des contribuables.

Le jour de la collecte, **les contenants autorisés** doivent être placés aux endroits prévus selon les spécifications définies par le mode de collecte.

LOCALISATION ET ACCESSIBILITÉ DES BACS OU CONTENEURS

Pour les fins uniques de collecte des matières résiduelles, les bacs doivent être localisés en bordure de la rue, les poignées face à la maison, le plus près possible du pavage, à une distance maximale de 2.5 mètres. Les bacs doivent être espacés d'un espace minimal de 60 cm.

Dans le cas où l'accessibilité des bacs est problématique, le propriétaire ou l'occupant doit obligatoirement les transférer à l'endroit spécifié par l'éboueur.

Pour les unités d'occupation résidentielle et ICI qui ne sont pas situés en front d'un chemin public, les contenants autorisés doivent être déposés à l'intersection la plus rapprochée du chemin privé, de l'entrée véhiculaire ou de la servitude de passage et le chemin public.

Dans tous les cas, **aucun contenant autorisé ne doit obstruer la circulation, la visibilité ou nuire au déneigement**. L'accès aux contenants ou au conteneur doit être libre de tout obstacle et à la suite d'une accumulation de neige, le passage doit être déblayé afin que les camions puissent y accéder.

Le jour de la collecte, il est interdit d'installer sur les contenants tout dispositif qui en empêche l'ouverture du couvercle lorsque le contenant est basculé.

Merci de votre collaboration



**Prenez note des numéros de téléphone suivants
pour joindre le Service des travaux publics**

Bureau: 819 681-3371, poste 5010

Urgence voirie: 819 429-9111

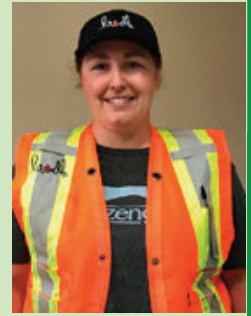
Autre urgence: 911

Chronique Horticole mars 2023

Bonjour,

Je me présente, Annie Messier, responsable de l'horticulture dans notre belle municipalité de Labelle. Il me fait grand plaisir de vous partager de bons conseils ou informations sous forme de « **Chronique horticole** ».

Au plaisir de vous rencontrer. Bonne lecture !



Après le froid et la neige, il est temps de se diriger tranquillement vers le printemps. Je dis tranquillement, car au premier rayon de soleil, l'horticultrice en moi pense déjà au plaisir de travailler dans mes plates-bandes, faire mon potager, embellir mon espace extérieur. Tout arrive à point à qui sait attendre !

En mars, il est temps de penser à la planification des semis potagers et de fleurs annuelles. Cependant, n'oubliez pas que chaque semence doit être débuter au moment opportun.

À la mi-mars, je vous suggère de débiter les semis d'artichaut, poivron, aubergine, brocoli, céleri, chou-fleur et oignon. Soyez patient, en avril vous pourrez commencer vos semis de tomate, basilic, ciboulette, persil, chou et cerise de terre. Il faudra attendre mai, pour débiter vos plants de concombre, courgette et citrouille.

D'ailleurs, voici un petit truc lorsque vous préparez vos semis de concombre et courgette :

- * Débiter vos semis dans une boîte d'œuf faite de carton.
- * Vous devez y mettre un peu de compost mélangé à du terreau et humidifiez le tout.
- * Plantez 1 seule semence par alvéole, ainsi lorsqu'il sera temps de transplanter votre plant de concombre, vous pourrez planter directement le contenant de carton, il se décomposera.
- * Vous augmenterez alors vos chances de succès, car les cucurbitacées n'apprécient pas que l'on joue avec leurs racines.
- * Pour plus de détails, référez-vous aux informations inscrites sur vos sachets de semences.

Au plaisir de vous retrouver en avril,

Annie
Responsable de l'horticulture

horticulture@municipalite.labelle.qc.ca





Bibliothèque Lancia-Monette

www.mabiblioamoi.ca/labelle

Contes animés avec Sylvie D.

Le jeudi 23 mars à 9 h 45

À la bibliothèque

Pour les 3 à 5 ans

Gratuit, aucune réservation requise

Espace Ludiko est fière de présenter aux petits et leurs familles les animations d'éveil à la lecture de *Circuitout!*

L'activité est rendue possible grâce aux subventions du PREL:
Partenaires pour la réussite éducative dans les Laurentides.



Zoologiste en action!

Le vendredi 31 mars à 13 h

Salle Valiquette (haut de la bibliothèque)

Pour toute la famille

Gratuit, nombre de places limitées

Réservation:

819 681-3371, poste 5021

biblio@municipalite.labelle.qc.ca

Partez à la découverte d'animaux énigmatiques avec une zoologiste dynamique. Rencontrez quelques animaux vivants de très près ! Découvrez les secrets des reptiles! Comment ces animaux peuvent-ils survivre à nos hivers québécois? Sont-ils tous des vertébrés? Avons-nous beaucoup de reptiles sauvages au Québec ? La mission ultime de Zoologiste en Action est de créer des étincelles de curiosité !

Spectacle pour les 2 à 8 ans

Le samedi 1^{er} avril à 10 h

Salle Valiquette (haut de la bibliothèque)

Gratuit, aucune réservation requise

Papy Moustache nous raconte une histoire qui deviendra réelle comme par magie...Gaufrette, la souris gourmande, prend vie! Elle nous en fera voir de toutes les couleurs! Assistez à une course contre la montre entre une souris, un rat et un lapin! Rien de moins!





Heures d'ouverture

Mardi: 13 h à 17 h
18 h 30 à 20 h 30

Mercredi: 12 h 30 à 16 h 30

Jeudi: 13 h à 17 h
18 h 30 à 20 h 30

Vendredi: 10 h à 12 h
12 h 30 à 16 h 30

Samedi: 9 h à 12 h 30

Abonnement :

Résidents et contribuables : Gratuit.
Apportez une preuve de résidence ainsi qu'une preuve d'identité lors de votre inscription.

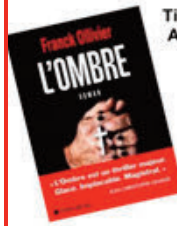
7393, boul. du Curé-Labelle
819 681-3371, poste 5021
biblio@municipalite.labelle.qc.ca

Avis de recherche!

Vous aimez lire des histoires? La bibliothèque est à la recherche de personnes passionnées qui désirent s'impliquer auprès des tout-petits lors de l'heure du conte! Pour information : 819 681-3371 poste 5021



Nouveautés



Titre : L'Ombre
Auteur : Franck Ollivier

L'agent Michelle Ventura enquête sur un meurtre qui a eu lieu dans les montagnes californiennes. Le coupable a utilisé la signature du prête et tueur en série Patrick Hollmann, condamné à mort plusieurs années auparavant. Michelle apprend que son partenaire Nicholas Foster entretenait d'étranges liens avec Hollmann tandis qu'une journaliste accuse ce dernier d'être le meurtrier.



Titre : Le caméléon : mémoires d'un agent du FBI infiltré
Auteur : Marc Ruskin

L'auteur relate son travail d'agent infiltré du FBI. Il explique comment il a endossé une dizaine d'identités différentes au cours de sa carrière. Il a notamment travaillé sur des opérations ciblant la fraude fiscale, les escroqueries de Wall Street, le trafic de stupéfiants ou encore la Cosa Nostra. Ayant parfois plusieurs affaires en même temps, il changeait d'identité au fil des jours.



Titre : Une saison pour les ombres
Auteur : R.J. Ellory

Canada, 1972. Implantée dans une région hostile, la petite communauté de Jasperville est bouleversée lorsque le cadavre d'une adolescente est découvert. Rapidement, un deuxième corps est retrouvé. Montréal, 2011. Jack Deveraux reçoit un appel de son frère cadet, Calvis, accusé de tentative de meurtre. Il doit alors retourner sur les lieux de son enfance, où sévit toujours l'assassin.



Titre : Le suppléant
Auteur : Prince Harry

Des révélations du second fils du roi Charles III et de Diana Spencer, princesse de Galles, sur sa vie et les leçons morales qu'il en tire. Depuis son apparition, avec son frère William, derrière le cercueil de leur mère en passant par les années qui ont suivi, et notamment ses années dans l'armée de 2005 à 2015, jusqu'à son mariage avec Meghan Markle et leur retrait de leurs fonctions royales.





OBNL d'habitation pour personnes âgées de 75 ans et +,
autonomes ou en légère perte d'autonomie,
situé au 27 rue du Couvent, Labelle

Offert aussi aux personnes de 65 ans et plus en légère perte d'autonomie
Pour information, contactez **Christiane Cholette**, directrice générale,
au 873 563-8507 en semaine de 9 h à 16 h
ou par courriel à manoirlabellois@hotmail.com

Mois	Jour	Heure	Activités	Organisme	Lieu
Mars	mardi et jeudi	13 h à 16 h 30	Activités et recrutement	Club de l'Âge d'Or	Hôtel de ville
Mars	mercredi à compter du 15 mars	13 h à 16 h	Jeux de société	Labelle Active	Salle du Club de l'Âge d'Or à l'hôtel de ville
Mars	Samedi 18	10 h à midi	Ouvert le samedi	Comptoir d'Entraide	127, rue du Collège
Mars	du 6 au 10	9 h à 16 h	Super vente à 50 % ou 5 \$ le sac	Comptoir d'Entraide	127, rue du Collège
Mars	16	19 h	Conférence - Partir ses semis	Chapelle	29, rue du Couvent
Mars	17		Date de tombée de L'Info municipale	Municipalité de Labelle	
Mars	20	19 h 30	Séance ordinaire du conseil municipal	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
Mars	23 mars 31 mars 1 ^{er} avril	9 h 45 13 h 10 h	Contes animés avec Sylvie D. Zoologistes en action Gaufrette la souris gourmande	Pour les 3 à 5 ans Pour toute la famille Pour les 2 à 8 ans	Bibliothèque Salle Valiquette Salle Valiquette
Avril	5		Date de parution de L'Info municipale	Municipalité de Labelle	



Municipalité de Labelle, 1 rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0

Tél. : 819 681-3371 • Téléc. : 819 686-3820

www.municipalite.labelle.qc.ca

Pour publication: info@municipalite.labelle.qc.ca

INFO MUNICIPALE : COPYRIGHT 2020, MUNICIPALITÉ DE LABELLE. TOUS DROITS RÉSERVÉS.